



## Rappel : Bourses de Lycée

publié le 04/06/2018 - mis à jour le 30/09/2020

---

### *Descriptif :*

Les demandes de bourses de lycée sont à effectuer avant le 20.06.2018.

Ces demandes sont à effectuer par internet via l'ENT utilisé pour consulter les informations de l'établissement (site du collège, Pronote...), dans l'espace Téléservices. Une aide peut vous être apportée pour effectuer cette démarche en contactant l'intendance de l'établissement.

Les familles souhaitant effectuer leur demande sur support papier peuvent retirer le dossier auprès du secrétariat du collège. Dans ce cas, le retour est attendu pour le 18.06.18.

---

Les demandes de bourses de lycée sont à effectuer avant le 20.06.2018.

Ces demandes sont à effectuer par internet via l'ENT utilisé pour consulter les informations de l'établissement (site du collège, Pronote...), dans l'espace Téléservices. Une aide peut vous être apportée pour effectuer cette démarche en contactant l'intendance de l'établissement.

Les familles souhaitant effectuer leur demande sur support papier peuvent retirer le dossier auprès du secrétariat du collège. Dans ce cas, le retour est attendu pour le 18.06.18.



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*